

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Engagement vers sa réussite

REGARD SUR MA DÉMARCHE DE FORMATION

EVR-5002-1

Avril 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve.....	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé.....	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé et mieux-être • Environnement et consommation • Monde du travail • Citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement personnel <p>Classe de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification d'un projet de formation 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement vers sa réussite <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regard sur ma démarche de formation
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence à traiter des situations de vie relatives à la planification d'un projet de formation</p>	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facteurs de réalité personnelle et aspirations • Ressources du centre de formation • Ressources extérieures au centre de formation • Recherche d'information • Contenu de son projet de formation
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaissance judicieuse de ses facteurs de réalité et de ses aspirations 2. Utilisation appropriée de ressources en lien avec un projet de formation 3. Élaboration cohérente de son projet de formation 	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Reconnaissance judicieuse de ses facteurs de réalité et de ses aspirations

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Préciser ses facteurs de réalité personnelle et ses aspirations.

2. Utilisation appropriée de ressources en lien avec un projet de formation

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Tirer parti des ressources à sa disposition pour la planification de son projet.

3. Élaboration cohérente de son projet de formation

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Développer le contenu de son projet de formation.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Dans ce cours, la pondération de la compétence est de 100 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Facteurs de réalité personnelle et aspirations	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques personnelles • Conditions de vie : situation financière, familiale, sociale et contexte culturel • Acquis scolaires, extrascolaires, professionnels
Ressources du centre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de service du centre de formation • Ressources matérielles et informatiques • Personnes-ressources
Ressources extérieures au centre de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Aide matérielle • Aide aux revenus et à l'emploi • Aide des services de santé
Recherche d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'une consultation • Prise d'un rendez-vous • Traitement de l'information recueillie • Bilan de la collecte d'information
Contenu de son projet de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours de formation • Buts • Ressources et moyens • Obstacles potentiels • Échéancier • Mesures d'aide • Mesures de suivi

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 120 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les trois critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant)

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour la réalisation de l'épreuve.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence à traiter des situations de vie relatives à la planification d'un projet de formation, la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. *Ibid.*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Engagement vers sa réussite

Cours
Regard sur ma démarche de formation
EVR-5002-1

Compétence à traiter des situations de vie relatives à la planification d'un projet de formation

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation / Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1. Reconnaissance judicieuse de ses facteurs de réalité et de ses aspirations	L'adulte cerne ses facteurs de réalité et ses aspirations de façon rigoureuse, précise et détaillée. 20	L'adulte cerne ses facteurs de réalité et ses aspirations de façon juste et assez complète. 16	L'adulte cerne ses facteurs de réalité et ses aspirations de façon juste bien que sommaire. 12	L'adulte cerne avec difficulté ses facteurs de réalité et ses aspirations. 8	L'adulte cerne avec une grande difficulté ses facteurs de réalité et ses aspirations. 4	___/20
2. Utilisation appropriée de ressources en lien avec un projet de formation	L'adulte fait des liens, de façon rigoureuse, précise et détaillée, entre sa situation et les ressources à sa disposition. 30	L'adulte fait des liens, de façon juste et assez complète, entre sa situation et les ressources à sa disposition. 24	L'adulte fait des liens, de façon juste bien que sommaire, entre sa situation et les ressources à sa disposition. 18	L'adulte fait des liens avec difficulté entre sa situation et les ressources à sa disposition. 12	L'adulte fait des liens avec une grande difficulté entre sa situation et les ressources à sa disposition. 6	___/30
3. Élaboration cohérente de son projet de formation	L'adulte développe, de façon rigoureuse, précise et détaillée, son projet de formation. 50	L'adulte développe, de façon juste et assez complète, son projet de formation. 40	L'adulte développe, de façon juste bien que sommaire, son projet de formation. 30	L'adulte développe avec difficulté son projet de formation. 20	L'adulte développe avec une grande difficulté son projet de formation. 10	___/50
Résultat final :						___/100

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 